

ÉCOLE DE GOLF DE L'ESTÉREL

SAISON 2024-2025

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025

Sur son practice et son parcours de l'Académie, le Golf de l'Estérel propose aux jeunes de -18 ans de s'initier et se perfectionner à la pratique du Golf dans un Club où l'enseignement est adapté à l'âge, au niveau et aux ambitions de chaque jeune.





L'ÉCOLE DE GOLF DE L'ESTÉREL UNE ÉCOLE DYNAMIQUE AUX INSTALLATIONS EXCEPTIONNELLES



Encadrée par une équipe d'enseignants D.E. passionnés et à l'écoute de leurs élèves, l'École de Golf de l'Estérel fonctionne chaque mercredi et samedi hors vacances scolaires (zone B) du mercredi 11 septembre 2024 au mercredi 25 juin 2025.

L'École de Golf de l'Estérel se déroule sur les installations du parcours de l'Académie, dotées d'un practice, un putting-green, une zone d'approches, et un parcours 9 trous particulièrement adaptés à l'enseignement des plus jeunes.

Les cours sont organisés autour d'ateliers ludiques grâce à du matériel pédagogique spécifique, de jeux et petites animations mis en place par nos enseignants.

Chaque fin de trimestre, des compétitions de golf ainsi que des animations sont programmées avec goûter et remise des prix.

Les inscriptions seront enregistrées auprès du secrétariat du Golf de l'Académie à compter du lundi 26 août 2024. Le mercredi 4 septembre 2024, de 10h00 à 18h00, les professeurs seront à la disposition des parents pour accueillir, informer et enregistrer les inscriptions. Début effectif des cours le mercredi 11 septembre 2024.

EN CAS DE PLUIE

Les parents doivent se tenir informés par eux-mêmes du déroulement de la séance. Dans la mesure du possible, le Club vous informera en amont par mails ou sur un groupe Whatsapp dédié. En cas d'annulations répétées pour raisons météorologiques défavorables, le Club pourra organiser des séances de rattrapage.

HORAIRES DES SEANCES

Mercredi matin

- 09H00 10H00
- 10H00 11H00
- 11 H00 12 H00

Mercredi après-midi

- 13 H 30 15 H 00
- 15H00 16H30

Samedi matin

- 09H00 10H30
- 10H30 12H00



Séance 1 h 00 par semaine: 120€
Séance 1 h 30 par semaine: 200€

Pour les enfants qui souhaitent participer à une séance complémentaire d'1 h 30 : 100€ En cas d'inscription en cours d'année, le tarif sera de 30€ par mois restant en courir sur la saison.

Possibilité de règlement en plusieurs fois de septembre à décembre 2024

Licence Golf FFG obligatoire
 La création (31€) ou le renouvellement (25€) sont pris en charge par l'AS Golf Estérel

L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE DE GOLF DE L'ESTÉREL COMPREND:

- Une séance de cours collective hebdomadaire en période scolaire avec des enseignants D.E.
- Le prêt du matériel
- Un polo et une casquette (distribution au cours du 2° trimestre)
- L'accès et les balles de practice offertes (maximum 20 seaux par mois) pour les jeunes qui souhaitent venir s'entraîner hors des séances d'École de Golf
- L'accès au parcours de l'Académie offert (après accord des enseignants qui doivent attester que le niveau des élèves le permet, sur réservation et sous réserve de disponibilités)
- Les animations et compétitions de fin de trimestre
- La gratuité des droits d'engagement aux compétitions du Club organisées par l'A.S.





FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025

ÉLÈVE:	
Nom: Pr	om:e licence:
Date de naissance:	
REPRÉSENTANT LÉGAL /PARENTS/TUTEUR:	
Père:	
Mère:	
Adresse postale:	
Téléphone portable:	Λail:
CADRE RÉ	SERVÉ AU CLUB
Jour de cours: et horaire de	cours :validés par le professeur
RÈGLEMENT:	
Cotisation école: O	ption séance supplémentaire:
TOTAL: (Lic	cence, prise en charge par l'A.S)
Paiement par: ☐ espèces ☐ Chèque ☐ (CB □ Prélèvement
AUTORISATION D)'UTILISATION D'IMAGE
Je soussigné(e) M. ou Mme	
Agissant en qualité de □ Père □ Mère □ Tu	teur 🗆 Tutrice
l'Estérel, autorise l'utilisation de photos prises à des fins de constitution de photos de grou	qui fréquente l'école de Golf de dans le cadre d'activités réalisées au sein de l'école, pe, de création d'affiches de promotion des activités nsertion sur tous supports numériques (réseaux sociaux,
	. Le
Signature du responsable légal	

Les informations recueillies sur ce formulaire sont récoltées et utilisées par la commune de Saint-Raphaël uniquement pour les inscriptions aux activités sportives. Elles sont conservées selon les durées en vigueur conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen relatif à la Protection des Données Personnelles. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données qui vous concerne et les faire rectifier en contactant: rgpd@villes-aintraphael.fr

RÈGIEMENT ET FONCTIONNEMENT

Ce règlement a pour objet de spécifier les conditions d'accès à l'École de Golf de l'Estérel. Il précise les droits et devoirs des enfants et de leurs parents. L'École de Golf de l'Estérel se déroule le mercredi et le samedi hors vacances scolaires selon les horaires spécifiés dans la plaquette de présentation. La présence des parents durant les cours est fortement déconseillée.

PONCTUALITÉ ET LIEU DE RENDEZ-VOUS DES COURS

Chaque enfant doit arriver à l'heure à sa séance afin d'éviter toute perturbation des cours.

À la fin de chaque séance, l'enfant est sous la responsabilité de ses parents.

CORRECTION

Chaque enfant doit avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité ni au bon déroulement des séances. Chaque enfant s'engage à respecter le terrain, les installations, le matériel, les autres élèves et les professeurs.

ÉQUIPEMENT

Les clubs sont prêtés aux élèves qui n'ont pas de matériel. Les balles de practice sont mises gracieusement à la disposition des élèves durant les cours.

NON-RESPECT DU RÈGLEMENT

L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec le présent règlement.

TÉLÉPHONE PORTABLE

L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite pendant les cours. En cas de non-respect de cette règle, il pourra être confisqué et sera rendu en fin de séance. En cas d'urgence, les parents peuvent prévenir leurs enfants en téléphonant au secrétariat du Club.

TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue sportive adaptée est indispensable. Tous les cours de Golf ayant lieu à l'extérieur, une tenue spécifique contre le froid et la pluie est recommandée en période hivernale. Les chaussures de golf ne sont pas obligatoires. Les casquettes et visières sont interdites dans le Club-House.

PERTE OU VOL

Le Club n'est pas responsable de la détérioration, de la perte ou du vol de quelques objets que ce soit qui auraient été déposés dans le périmètre du Golf de l'Académie.

ANNULATION

En cas de mauvaises conditions climatiques, orages ou fortes pluies, les cours pourront être annulés.

ACCÈS

Chaque jeune joueur est incité à venir s'entraîner entre les séances. L'accès et les balles de practice sont offerts (maximum 20 seaux par mois) pour les jeunes qui souhaitent venir s'entraîner hors des séances d'École de Golf. L'accès au parcours de l'Académie est offert (après accord des enseignants qui doivent attester que le niveau des élèves le permet, sur réservation et sous réserve de disponibilités). Si son niveau le permet, il lui est fortement conseillé de participer aux compétitions du Club, voire départementales et régionales.

L'INVESTISSEMENT DES PARENTS EST PRIMORDIAL DANS LA PROGRESSION DE L'ENFANT.

Nom:	Prénom:
Fait le	à

Signature avec la mention « Lu et approuvé »



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'ADRESSER AU:

GOLF DE L'ACADÉMIE 2390 AVENUE DES GOLFS, 83700 SAINT-RAPHAËL TEL: 0494 1991 28 - academie@golfdelesterel.com www.golfdelesterel.com